

Réunion plénière du 13 juin 2012

Relevé de décisions

Version	Date	Modifications apportées	Diffusion
Version 1	18/06/12	Première rédaction par JLD	Membres du secrétariat
Version 2	19/06/12	Relecture du secrétariat	Membres du bureau
Version 3	21/06/12	Relecture du bureau	Membres du comité
Version 4	29/06/12	Aucune	Intranet-Internet

Présents

1 County				
Présidents	Invités			
Jean Bruneau – MEDDE – CGEDD	Laurent Pavard – MAA – CGAAER			
Jean Bourcet – MAA – CGAAER	Laurent Hivert – DRAAF Rhône-Alpes			
Comité	Benoit David – MEDDE CGDD/DRI/MIG			
Francis Merrien – MEDDE CGDD/DRI – Chef de la MIG	Marie-Odile Simonot – DRAAF Bourgogne SRISE			
Michel Faure – DREAL PACA	Fabrice Daly – MEDDE DGPR/SRNH			
Hélène Debernardi – DRAAF Nord Pas-de-Calais				
Nicolas Marchand – MEDDE SG/SPSSI	Secrétariat			
Marc Léobet – MEDDE CGDD/DRI/MIG	Bernard Allouche – MEDDE CERTU/GNSI			
Gilles Guillouet – MEDDE CPII/DO Sud-Ouest – CMSIG	Michel Collot – MAA DGAL			
François Salgé – MEDDE DGALN – Chargé de mission	Jean-Loup Delaveau – MEDDE CERTU/GNSI			
Amandine Laffeirrairie – Conseil Régional Aquitaine	Pierre Werny – MEDDE CERTU/GNSI			

Excusés

Edith Vidal – DRAAF Picardie – Directrice représentée par Hélène Debernardi			
Olivier Morzelle – DDT de Seine-Maritime			
Joël Tignon – Conseil Régional Nord Pas-de-Calais représenté par Amandine Laffeirrairie			
Claude Soussan – MEDDE SG/SPSSI représenté par Nicolas Marchand			
Fabrice Thiébaux – MEDDE CERTU/GNSI			

Ordre du jour

- 1. Informations introductives (relevé de décisions du 28 mars 2012, calendrier 2013, actions de communication, référentiel général d'interopérabilité v2)
- 2. Point d'avancement sur les dossiers en cours
- 3. Standards soumis à commentaires
 - Directive Inondations
 - Epidémio-surveillance
- 4. Standards mis à jour soumis à validation
 - Plan local d'urbanisme (PLU) version 2
 - Chrysomèle du maïs version 2
- 5. Projet de nouvelle arborescence thématique

Documents associés

Les diaporamas et documents de travail présentés en réunion sont consultables en ligne dans la rubrique COVADIS du portail Géoinformations

http://geoinformations.metier.i2/covadis-du-13-juin-2012-a2185.html

Relevé de décisions

1 Informations introductives

Relevé de décisions du 28 mars 2012

Le relevé de décisions de la précédente session plénière de la COVADIS est validé en séance.

Calendrier COVADIS 2013

Le calendrier 2013 des sessions COVADIS est arrêté comme suit (début des sessions à 10h).

Date	Lieu		
Mercredi 16 janvier 2013	MAA	À définir	
Mercredi 27 mars 2013	MEDDE	La Défense, Tour Voltaire, salle 03.35	
Mercredi 03 juillet 2013	MEDDE	La Défense, Tour Voltaire, salle 03.35	
Mercredi 18 septembre 2013	MAA	À définir	
Mercredi 20 novembre 2013	MEDDE	La Défense, Tour Voltaire, salle 03.35	

Actions de communication

Une synthèse des réactions des services rencontrés lors de 3 réunions géomatiques interrégionales qui se sont tenues à Metz, Aix-en-Provence et Lyon souligne les points suivants

- La COVADIS est écoutée et son travail recueille des appréciations positives des services. Néanmoins, certains rencontrent des difficultés au moment de mettre en œuvre les géostandards. L'enquête envisagée fin 2012 en partenariat avec les CMSIG permettra de mesurer le degré d'utilisation des standards COVADIS par les services.
- Des questions sur l'administration nationale des données en particulier l'organisation des référentiels, l'avenir des fiches validées par la CNV – sont posées de manière récurrente. La COVADIS a pour mission première de travailler sur l'interopérabilité des données et ce n'est pas son rôle d'administrer nationalement certaines données. Ces problématiques sont à remonter à la CCIG.
- Concernant INSPIRE, certains services témoignent que leurs directions ne sont pas encore assez sensibilisées aux enjeux de la directive.

Le site du CNIG qui assure ladiffusion internet dees standards COVADIS est régulièrement inaccessible. Le projet de création d'une rubrique COVADIS sur le site certu.fr en lieu et place des rubriques existantes sur le CNIG et sur géoinformations est toujours d'actualité mais son lancement est subordonné à la refonte du site CERTU en cours.

Référentiel général d'interopérabilité (RGI) v2

La direction interministérielle des systèmes d'informations et de communication (DISIC), rattachée au service du Premier Ministre, notamment chargée de mettre en place le réseau intranet de l'État et de consolider les centres informatiques de l'État envisage d'actualiser le RGI dont le premier volet concerne les collectivités et le second les services de l'État.

Pour la COVADIS, la refonte du RGI représente l'opportunité de recommander l'utilisation des géostandards COVADIS pour tout le monde et de le prescrire pour les services de l'État.

2 Point d'avancement sur les projets de standardisation

Le secrétariat de la COVADIS présente un point d'avancement des dossiers.

	Standardisations en cours
Espaces naturels protégés Système d'Information Nature et Paysage	C'est le premier standard que la COVADIS élabore sur un thème de l'annexe 1 d'INSPIRE. Un modèle générique a été établi pour s'appliquer à tout dispositif de protection de la biodiversité et tenir compte de la modélisation européenne des sites protégés. Un projet de standard est attendu début juillet en version 0.1. Benoît David (MIG, AMO sur le SINP) et François Salgé (DGALN, chargé de mission IG) peuvent apporter leur concours sur le sujet.
SRCE	Alors que les premiers modèles de données sont élaborés par Benoit Gourgand, rapporteur, la standardisation rencontre une difficulté. Les régions qui élaborent actuellement leur SRCE font des choix de représentation des trames vertes et bleues différentes, certaines optant pour une représentation détaillée par sous-trame et d'autres pour une représentation par trame de synthèse. Ces choix compliquent la construction d'une vision nationale agrégée souhaitée par la DGALN/DEB. Il faudra soit faire un standard qui s'adapte à tous les cas de figure régionaux, soit faire un standard qui permette l'agrégation nationale des trames de synthèse. Cette alternative va être soumise à la DGALN/DEB.
Zone d'activités économiques	L'expérimentation du mode de travail participatif annoncée lors de la précédente COVADIS est prête à être lancée. L'espace internet existe et a été initialisé avec les travaux de la DDT du Rhône. Le CVRH de Toulouse procède à une ultime mise à jour de la plate forme d'échanges. Une synthèse sera faite après 3 mois de fonctionnement.
Directive Inondations	La consultation en cours sur le projet de standard (présenté ci-après) prend fin le 15 juin.
Réseau routier à grande circulation	La consultation sur le projet de standard RGC présenté lors de la session précédente est lancée.
	Standardisations à réactiver
Déchets inertes	La standardisation de ce thème a été retardée à cause du manque de disponibilité du rapporteur.
Zones d'épandage (SILLAGE)	Cette standardisation s'inscrit dans le cadre de la refonte de l'application SILLAGE. Le périmètre proposé de SILLAGE ne traite que du plan d'épandage prévisionnel, et du réel annuel global évacué des stations d'épuration. On ne connaît pas la réalité de l'épandage ce qui pose des problèmes potentiels à l'agriculteur (primes) et au propriétaire (aptitude du sol à produire). Le périmètre est trop limité par rapport aux textes réglementaires comme aux attentes des services qui ont besoin d'établir à 10 ans un bilan de ce qui a été épandu sur chaque parcelle. L'instruction de cette demande est conditionnée par la participation du maître d'ouvrage de l'application qui tarde à répondre. Aucun standard ne peut être élaboré sans son implication.
Bruit des infrastructures de transport terrestre	L'opportunité d'un standard s'est fait sentir à la sortie de l'application Mapbruit 3. Ce sujet sera standardisé en partenariat avec le SETRA qui envisage de mettre à jour un des guides méthodologiques.
transport terrestre	Nouvelles demandes
Logement social	Sujet à standardiser en 2013. François Salgé demande à être informé de la saisine reçue par le bureau de la COVADIS.
Géothermie	Sujet à standardiser en 2013.
Photovoltaïque	Sujet à standardiser en 2013.
	Standards à mettre à jour

Le secrétariat COVADIS passera à court terme autant de temps à maintenir les standards validés qu'à instruire de nouveaux dossiers. Les standards PLU et Chrysomèle du maïs entrent dans ce cas de figure.

3 Standards soumis à commentaires

Directive Inondations

Fabrice Daly (chargé de mission, DGPR) présente la directive européenne sur les inondations dont la mise en œuvre est échelonnée en quatre étapes :

- lère étape (terminée) : évaluation préliminaire des risques d'inondations
- 2º étape (en cours) : localisation des territoires à risque important d'inondations (TRI). 120 propositions de TRI sur des zones où se concentrent aléas et enjeux sont actuellement proposées. Elles visent des agglomérations moyennes caractérisées par des zones urbaines assez denses.
- 3° étape (pour fin 2013) : cartographie des surfaces inondables et des risques d'inondations pour 3 niveaux de probabilité (faible, moyenne, forte) et pour 4 types d'inondations (débordement, ruissellement, submersion marine, remontée de nappe). La DGPR demande à chaque DREAL de mettre en place un SIG dont l'exploitation permettra de rédiger un rapport à l'adresse de la communauté européenne.
- 4e étape (pour fin 2015) : évaluation des dommages et établissement du plan de gestion des risques d'inondations (PGRI) qui fixe les objectifs de réduction du risque.

Le standard COVADIS « Directive Inondations » vise à accompagner la mise en place des SIG à l'étape 3. Il porte sur l'ensemble des données qui vont servir à localiser les enjeux et aider à quantifier les dommages en vue du PGRI.

Les utilisateurs principaux des données standardisées sont :

- les décideurs et le public (ce n'est pas qu'un outil d'experts),
- les usagers du porter-à-connaissance de l'État,
- le public pour la prise de conscience du risque,
- les services en charge de la gestion de crise (des mesures de gestion de crise en cas d'événements extrêmes seront préconisées pour éviter des dysfonctionnements graves).

En revanche, les cartes de la directive Inondations ne s'appliquent pas à l'urbanisme réglementaire.

Fabrice Daly précise un principe d'élaboration important : l'ensemble des données existantes sur la connaissance du risque (PPR, atlas des zones inondables) doivent être mobilisées dans cette nouvelle démarche de cartographie des zones inondables.

La DGPR définit une méthode d'acquisition des enjeux à partir de la BDTopo, notamment pour calculer les populations exposées. Une production nationale va générer un semis de points France entière répartissant le nombre d'habitants.

Les TRI concernant surtout les zones urbaines denses, les enjeux agricoles ne seront pris en compte que dans un second temps (élargissement de la démarche à d'autres territoires).

Approche générique de l'épidémio-surveillance

L'approche générique a été retenue par le secrétariat de la COVADIS, la DGAL et la DRAAF Rhône-Alpes sur le constat que certains concepts sont communs à toutes les thématiques de l'épidémio-surveillance, tant végétale qu'animale.

Un premier projet de modélisation générique a déjà été présenté par Laurent Hivert en janvier. Il a été consolidé grâce au métamodèle SOL pour la gestion informatisée de l'exploitation agricole (GIEA), fruit d'un large consensus ainsi que grâce à des échanges avec l'IRSTEA.

Laurent Hivert présente les résultats de la comparaison du modèle générique épidémio-surveillance avec le métamodèle SOL.

La DRAAF Rhône-Alpes dispose des éléments nécessaires à la rédaction des parties A et B du coeur générique des divers géostandards de l'épidémiosurveillance, et de 2 standards importants localement et nationalement : sharka des arbres à noyau et flavecence dorée de la vigne.

4 Standards mis à jour soumis à validation

Plan local d'urbanisme version 2

Décision n° COVADIS 201206 01

La COVADIS approuve les évolutions apportées au géostandard PLU-POS et valide la version 2 du document. Cette décision est assortie des précisions suivantes :

- La version 2 s'applique à compter du 13 juin 2012 à toute nouvelle production.
- Cette nouvelle version du géostandard PLU-POS n'impose pas la reprise des données déjà standardisées conformément à la version 1.2

En corollaire, l'article de la version 1.2 du standard PLU sera conservé en ligne avec le statut « remplacé » et placé dans une rubrique « Versions remplacées des géostandards ». Son URL reste inchangée et les métadonnées des données conformes à cette version du standard renvoient toujours vers le bon document. François Salgé précise que les systèmes d'informations qui utilisent un standard COVADIS doivent être capables de gérer les données produites dans toutes les versions du géostandard.

Chrysomèle du maïs

Du fait de nouvelles mesures de gestion décidées en Rhône-Alpes en 2011 et absentes du standard actuel, une action de maintenance est envisagée. La principale modification porte sur la modélisation des zones de lutte de manière à distinguer les zones de confinement qui impliquent des règles différentes sur les captures. Cette mise à jour urgente vise à mieux refléter les pratiques et les besoins locaux. Une mise à jour ultérieure rattachera le thème chrysomèle aux autres thèmes de l'épidémiosurveillance, autour du coeur générique.

5 Projet de nouvelle arborescence thématique

Benoît David présente le projet d'une « nouvelle arborescence » thématique basée sur les chapitres des différents codes réglementaires régissant les missions des deux ministères. Cette démarche est une conséquence de l'analyse fonctionnelle de Géo-IDE Catalogue qui veut utiliser l'arborescence comme moyen de caractérisation des données.

La consultation organisée auprès du comité des utilisateurs de la CCIG, des DREAL des DRAAFet des maîtres d'ouvrage des SI a montré un refus des services de changer d'arborescence (y compris de certaines DREAL) et la nécessité de se doter d'un mécanisme plus souple comme un thésaurus.

Un changement d'arborescence semble donc exclu, Géo-IDE catalogue utilisera plutôt un thésaurus basé sur les codes réglementaires pour renseigner les métadonnées. Une nouvelle enquête auprès des services utilisateurs sera organisée sur la base de ces propositions. Le terme d'arborescence (qui désigne un système de classement des fichiers) sera remplacé par celui de thésaurus afin de ne pas entretenir de confusion. Les standards de la COVADIS devront utiliser les mots clés de ce thésaurus Géo-IDE dans les gabarits de métadonnées.

Prochaine réunion plénière le **26 septembre 2012** de 10h00 à 13h00 au ministère de l'agriculture et de l'agroalimentaire 78, rue de Varenne (Salle Trémouille) – Paris 7ème